



AVIS AUX USAGERS

Le Consul Général du Mali à Lyon, informe les usagers que le Consulat est désormais fonctionnel, mais fera respecter les gestes barrières et de distanciation au sein du service et ce, conformément au plan de déconfinement des Autorités Françaises.

A cet effet, les mesures suivantes sont envisagées et resteront en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

1 – Le port du masque et le lavage des mains au gel hydro alcoolique sont obligatoires pour tout usager venant au consulat.

2 – La réception des usagers se fera uniquement sur rendez-vous. Aussi, pour toutes démarches administratives (Carte d'Identité consulaire, passeport national biométrique, Etat civil, Recensement Administratif à vocation d'Etat civil, visa) nous vous invitons à vous rendre sur le site internet du Consulat (<http://www.consulat-mali-lyon.fr/>). Ce site vous permettra d'une part, de prendre connaissance de la liste des pièces à fournir pour chaque document demandé et par service et d'autre part, de nous faire parvenir vos pièces scannées, à l'adresse email du service correspondant à votre demande.

Les adresses email de nos services sont les suivantes :

- Pour carte d'identité consulaire (CIC) : sectioncic@consulat-mali-lyon.fr
- Pour un passeport : sectionpasseport@consulat-mali-lyon.fr
- Pour un Nina /Ravec : sectionravec@consulat-mali-lyon.fr
- Pour Etat-civil : sectionetatcivil@consulat-mali-lyon.fr
- accueil : accueil@consulat-mali-lyon.fr
- Pour un visa : sectionvisa@consulat-mali-lyon.fr

Après réception des dossiers, des rendez-vous seront proposés aux usagers par nos équipes, pour les dépôts ou les retraits des documents sollicités.

Enfin, nous vous invitons pour vos différentes demandes à vous conformer au nouveau planning des activités qui est le suivant :

Lundi et Mardi

- Carte d'identité consulaire (CIC)

Mercredi

- Passeport biométrique national (enrôlement et retrait)

Jeudi

- Passeport biométrique national (Retrait uniquement)
- Recensement Administratif à vocation d'Etat civil (Nina/Ravec)

Vendredi

- Ravec et Etat-civil

NB : les Visas d'entrée au Mali peuvent être demandés et délivrés tous les jours ouvrables.

Lyon, le 15 mai 2020



LE CONSUL GENERAL

Lamine KEITA

Chevalier de l'Ordre National